



LA LETTRE D'INFORMATION DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE AQUITAINE

LE MOT DE JACQUES BRIE

Au début des années 70 s'est créé dans chaque département une association affiliée à notre Fédération devenue (FNE), France Nature Environnement, interlocuteur privilégié des pouvoirs publics. Nous avons rapidement compris la nécessité de nous regrouper au sein de la région Poitou-Charentes. Alors nos 4 associations de Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne ont créé une union, l'Union Centre Atlantique pour la Protection de la Nature et de l'Environnement, devenue Poitou-Charentes-Nature.

L'exercice ne fut pas simple quand chaque bénévole dans nos associations est accaparé par de nombreux dossiers. Il s'agissait de s'approprier un territoire plus vaste...et surtout de s'adapter aux pouvoirs publics.



Historiquement nos statuts, nos habitudes, et nos dossiers nous avaient « enfermé » à l'intérieur des limites départementales. Alors, dans notre tête, il ne fallait plus se dire nous représentons « Charente Nature » et il fallait ajouter nous représentons aussi « Poitou-Charentes Nature ». Mais ne représentons-nous pas aussi France Nature Environnement ?

45 ans plus tard la loi NOTRE bouleverse le paysage par un redécoupage des régions. Fallait-il tourner le dos ou bien s'adapter ? Nous avons naturellement compris qu'il fallait nous y adapter, nous approprier un nouveau territoire, et être en phase avec les pouvoirs publics.

En 2015 nos 3 fédérations régionales constituèrent une nouvelle confédération : France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine.

J'ai apporté ma modeste contribution au Conseil d'Administration que je m'appête à quitter lors de la prochaine Assemblée générale.

Sans quitter le militantisme dans les domaines où j'ai acquis une expérience, la gestion de l'eau, les pollutions, les pesticides, et la santé qui en découle, je laisse la place au sein du Conseil d'administration à un militant ou une militante plus jeune qui saura faire profiter FNE N-A de ses compétences et de ses expériences, et qui saura s'approprier FNE N-A.



FNE NA EN ACTIONS

12 avril 2019 : CONSEIL d'ADMINISTRATION et ASSEMBLEE GENERALE de FNE NA

Le 12 avril 2019 aura lieu au **centre nature « la loutre »** à **Verneuil-sur-Vienne**, à côté de **Limoges**, le conseil d'administration à 9h30 et l'assemblée générale à 14h de FNE NA, avec déjeuner sur place.

Merci de vous inscrire via le sondage :

<https://framadate.org/EPvP3LDCRdvzc7qK>

AGRICULTURE : Bertrand Garreau et Michel Fourches

A la suite du départ de Gustave Talbot en 2018, c'est désormais **Bertrand Garreau** le nouveau référent agriculture pour FNE NA. Il participe notamment aux réunions de la Région sur la transition agricole.

Michel Fourches est titulaire pour FNE NA à la COREAMR (Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural) et au CROPSAV (Conseil Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale).

Présentation du COLLECTIF FNE ADOUR GARONNE

Le **collectif FNE AdourGaronne** s'est constitué en 2010 et est animé par Aurore Carlot, chargée de mission eau des APNE du bassin Adour Garonne.



Sous l'impulsion de FNE Midi-Pyrénées, les 6 fédérations régionales de France Nature Environnement situées sur le bassin Adour-Garonne - **FNE Midi-Pyrénées**, **SEPANSO Aquitaine**, **Poitou-Charentes Nature**, **Limousin Nature Environnement**, **Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement** et **FNE Languedoc-Roussillon** - ont décidé de se regrouper au sein d'un collectif, afin de renforcer leurs positions et actions dans le domaine de l'eau.

Initialement appelé « Ass'Eau BAG » lors de sa création en février 2010, il devient en 2012 le collectif « FNE Adour-Garonne ». Il agit en coordination et cohérence avec le Réseau Eau national de France Nature Environnement. **FNE Nouvelle-Aquitaine** va intégrer sous peu ce collectif.

L'objet général du collectif est de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux dans les politiques de l'eau en Adour-Garonne. Pour y parvenir, FNE Adour Garonne entend combiner concertation et contestation, ouverture et vigilance.

Ce collectif se réunira par téléphone 1 fois par mois pour échanger sur les sujets à enjeux sur le bassin

Pour en savoir plus sur les actions et positions/propositions du collectif

<https://fne-midipyrenees.fr/?s=FNE+adour+garonne>

A venir : une Journée d'échange sur l'avenir de l'eau sur le bassin Adour Garonne,
le 15/04/2019 à BORDEAUX (1-3 rue de Tauzia).

[S'INSCRIRE](#)

LES RENCONTRES NATURALISTES EN POITOU-CHARENTES

Les 15 et 16 février a eu lieu au lycée agricole de Melle, la 2^{ème} édition des **Rencontres naturalistes en Poitou-Charentes**, après celle de 2017. Deux journées riches d'échanges pendant lesquelles **Charente Nature, Nature Environnement 17, Deux-Sèvres Nature Environnement, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, Vienne Nature, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, Cistude Nature, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, le CPIE de Gâtine Poitevine, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes**, ont pu faire partager au public de 300 bénévoles, salariés et administrateurs des associations, des programmes très variés. Des ateliers naturalistes ont conclu ces deux jours. Le bilan est très positif et fait ressortir une attente des participants de pouvoir prendre part à la recherche de solutions pour la préservation de la biodiversité.



photo Bruno Fillon

COMMISSION REGIONALE FORET BOIS le 7 mars à Bordeaux

Colette Gouanelle et Michel Galliot ont participé pour FNE NA à la réunion de la commission régionale bois forêt (CRBF) à Bordeaux le 7 mars, en présence du Préfet de Région et du Président de Région. L'objectif de la réunion était une simple présentation du **projet de PRFB (programme régional de la forêt et du bois)**, qui suit l'adoption du PNFB (programme national forêt bois), sans vote.

Ce projet de PRFB, malgré quelques améliorations, ne satisfait pas les APNE : la notion de gestion durable ne recouvre pas le même sens pour tous les acteurs. Il n'y pas d'inflexion dans les fiches pratiques qui conduiraient aux changements de pratiques nécessaires pour **protéger la diversité des espèces végétales et animales, meilleure assurance contre le changement climatique.**



MARS 2019

N° 7

OBSERVATOIRE des espaces NAFU le 8 mars à Bordeaux

L'**observatoire des espaces naturels, agricoles, forestiers et urbains (NAFU)**, créé en 2012 par la Région et les services de l'Etat, mis en œuvre par le GIP ATGeRI (Aménagement du Territoire et Gestion des Risques) a élargi son comité de pilotage à de nouveaux membres en 2019 : FNE NA y a été représentée par Daniel Delestre, et Isabelle Loulmet y participe pour le CESER.

Les données de suivis, à différentes échelles territoriales, sont partagées avec les **CDPENAF** notamment. Trois grands axes de travail en 2019 visent l'outil OCS (**occupation des sols**), la construction d'un référentiel régional sur le **photovoltaïque** (occupation au sol et gestion), et le recensement des **friches** à l'échelle régionale, levier pertinent pour une sobriété foncière.

RENCONTRE avec NICOLAS THIERRY le 11 mars au Conseil Régional

Michel Hortolan, Cathy Mazerm, Klaus Waldeck, Philippe Barbedienne et Isabelle Loulmet ont rencontré le 11 mars à Bordeaux **Nicolas Thierry, vice-président du Conseil Régional, chargé de l'Environnement et de la Biodiversité**, accompagné d'Arnaud Guéguen, directeur de l'Environnement, et de Dominique Nicolas. Ont été abordés les sujets des réserves naturelles régionales, du SRADDET, de Caussade, des centrales photovoltaïques au sol, Sentinelles de la nature (LNE), et l'objectif de moyens de travail pour FNE NA. Ambiance ouverte et constructive, et prochaine rencontre à caler début juin 2019.

CROPSAV le 13 mars à Périgueux

Michel Fourches a participé à la réunion du Conseil d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale (CROPSAV) de Nouvelle-Aquitaine le 13 mars à Périgueux, consacrée à la section animale.

La tuberculose bovine, la mouche Wohlfartia Magnifica et la peste porcine africaine peuvent causer des dommages très importants aux troupeaux et risquent de se répandre en France et en Nouvelle-Aquitaine.

MANIFESTATION contre le barrage de CAUSSADE à Bordeaux le 14 mars

Jeudi 14 mars, une **délégation d'environ 80 personnes**, emmenée par FNE, avec son président Michel Dubromel et Anne Roques, juriste, et les associations de FNE NA, dont la Sepanso, a manifesté devant le tribunal administratif de Bordeaux où se tenaient deux audiences concernant le barrage de Caussade. La mobilisation **contre les barrages illégaux** va se poursuivre par un recours que va déposer FNE pour engager la responsabilité de l'Etat qui a délivré une autorisation illégale et qui n'a pas empêché les travaux illégaux.



SEMINAIRE PNA DREAL les 14 et 15 mars à Bordeaux

Le séminaire de la DREAL intitulé « **Plans nationaux et régionaux d'actions en faveur des espèces menacées (PNA et PRA)** : du bilan aux perspectives », a eu lieu les 14 et 15 mars, au Campus Atlantica à Artigues-Près-Bordeaux. **Cistude Nature** en a assuré l'organisation pour le compte de la DREAL. Plusieurs associations de FNE NA sont intervenues pour présenter leurs actions : **Nature Environnement 17, Limousin Nature Environnement, Cistude Nature, Groupe Mammalogique Herpétologique du Limousin, Société Entomologique du Limousin, Deux-Sèvres Nature Environnement**, et à la table ronde finale, **FNE NA** était représentée par son référent biodiversité, Serge Urbano. Beaucoup d'actions et de projets, des présentations vivantes et des acteurs investis, mais un constat global alarmant pour les espèces menacées et pour la biodiversité.

PLANS NATIONAUX d' ACTIONS
en faveur des **ESPÈCES MENACÉES** en NOUVELLE-AQUITAINE

du BILAN aux PERSPECTIVES
Conférences - Table ronde - Films

Séminaire 2019
jeudi 14 & vendredi 15 Mars 2019

📍 Campus Atlantica - Artigues près Bordeaux (33)

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Nouvelle-Aquitaine

COPTec, ATELIER des SOLUTIONS, le 19 mars à Limoges

Michel Galliot a participé à l'Atelier régional des solutions du COPTec (Conseil Permanent de la Transition Energétique et du Climat), le 19 avril, à Limoges, axé sur « **Eclairage et protection du ciel étoilé en Nouvelle-Aquitaine** ».

Cette journée consacrée à l'éclairage extérieur, alternant informations et témoignages de collectivités, en a souligné les coûts énergétiques et les impacts sur la biodiversité et la santé. Si les actions vont, trop lentement, dans le bon sens, et si les avancées techniques progressent, la question de la **sobriété** reste toute entière à aborder.

LA PAROLE AUX TERRITOIRES



Nature Environnement 17

Nature Environnement 17 est une association départementale de protection de l'environnement créée en 1967 (sous l'appellation SEPRONAS) à l'initiative de naturalistes locaux. Elle a pour mission d'étudier, et de conserver **la faune et la flore du département**, d'informer et de sensibiliser à la protection et à la conservation de notre patrimoine naturel et de lutter contre les menaces qui pèsent sur l'environnement et la biodiversité.

Totalement indépendante et apolitique, elle s'appuie à la fois sur **des bénévoles actifs**, pour certains experts dans leur domaine (eau, pollutions, installations classées, juridique, espaces naturels, faune, flore ...) et sur une équipe de **salariés permanents**. Forte de sa connaissance historique du territoire et de ses nombreuses actions, c'est un acteur reconnu par les autorités publiques et qui n'hésite pas, si nécessaire à poursuivre en justice les contrevenants et à s'opposer aux décisions administratives défavorables à la protection de l'environnement.

L'action de Nature Environnement 17 s'articule autour de 4 grands axes :

ÉTUDIER : Réalisation d'études visant à mieux connaître le patrimoine naturel de Charente-Maritime et permettant la prise en compte de la biodiversité dans les politiques nationales de conservation et les projets d'aménagement. NE 17 a participé ou coordonné de nombreux inventaires et atlas régionaux parmi lesquelles ceux sur amphibiens et reptiles, libellules, mammifères, plantes messicoles, papillons de jour, orthoptères, pelouses sèches calcicoles...

ÉDUQUER : Interventions dans les établissements scolaires et animation de sorties « grand public » pour sensibiliser au développement durable et faire découvrir les richesses de notre biodiversité.

CONSERVER : Gestion d'espaces naturels dans l'objectif de préserver des habitats et des espèces souvent rares et menacées. NE17 est à l'origine du classement de la Réserve Naturelle Régionale de la Massone dont elle est gestionnaire et est propriétaire de près de 27 ha sur les Bariteaux (marais de Brouage) et la Brûlée (marais de Rochefort).

DÉFENDRE : Participation au débat public et actions en justice tendant à assurer la protection de l'environnement par le droit. NE17 siège dans plus de 140 commissions environnementales, suit chaque année une cinquantaine d'affaires en contentieux juridique et répond à une dizaine d'enquêtes publiques.

Grand rhinolophe et trame verte bocagère

Nature Environnement 17 est à l'origine d'un des plus importants programmes de recherche et de protection des **chauves-souris** en Europe, impliquant largement le monde de la recherche, les associations naturalistes et groupes chiroptères de l'ancienne région Poitou Charentes et désormais de l'ensemble de la nouvelle Région et mobilisant plus de **360 bénévoles**.

Ce programme qui a débuté en **2016** est reconduit pour une durée de 3 ans (**2019-2021**) et est financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, et le LabEx ECOFECT. Il porte sur la connaissance du Grand rhinolophe, une espèce dont les populations sont en déclin prononcé dans de nombreux pays.

La région Nouvelle-Aquitaine qui accueille 23 % des effectifs hivernants et 16 % des effectifs estivaux en France a une responsabilité particulière quant à la conservation de cette espèce à l'échelle nationale. Ce programme comporte **plusieurs axes de recherche**: génétique, éco-épidémiologie, éco-toxicologie, régime alimentaire, dynamique des populations, écologie du paysage.

L'action la plus impressionnante est sans doute le **marquage individuel** et le suivi des grands rhinolophes par transpondage. Depuis 2016, ce sont ainsi 57 sites qui ont été échantillonnés, près de 11 000 chauves-souris capturées de 19 espèces dont plus de 4 600 Grands rhinolophes. Au total, 3 777 grands rhinolophes sont aujourd'hui marqués et 2 465 ont déjà été contrôlés au moins une fois (220 000 données). Ces résultats de Capture-Marquage-Recapture sont exceptionnels pour une espèce nocturne, volante, à une telle échelle géographique et en à peine 3 ans de suivi...

Les données de contrôles nous confirment qu'il existe des échanges très importants entre les sites, que ce soit entre les sites de parturition et les sites de transit/hibernation mais aussi entre sites de parturition eux-mêmes.

Maxime Leuchtman

Déplacements colonies de mise bas - sites d'hibernation (2016-2019)

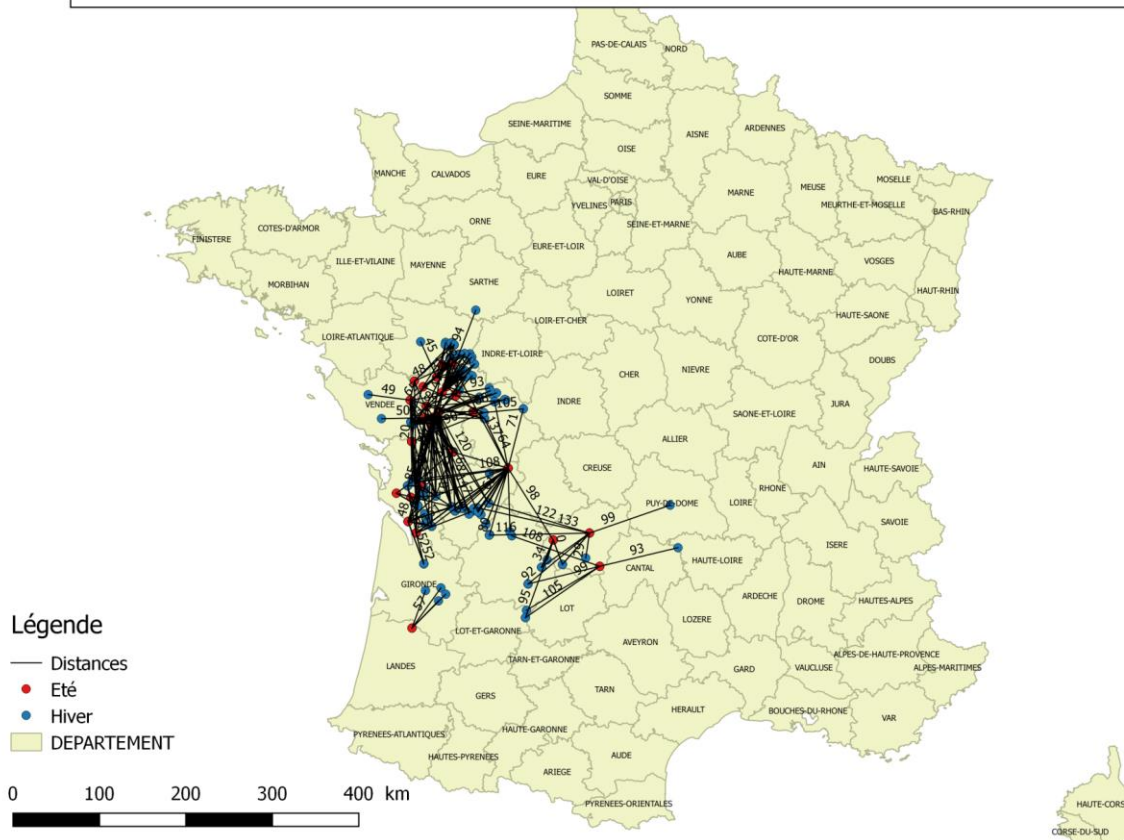


Figure 1 : Ensemble des échanges entre les sites. Données à jour au 1^{er} juin 2018.



Sources et Rivières du Limousin est née en 1988, issue d'une évolution du « Groupement des Pêcheurs Sportifs » lui-même créé en 1981, vers une association de **protection des milieux aquatiques**.

Le profil de certains de ses administrateurs en a fait une structure résolument tournée vers **l'action juridique**, qui semble la plus efficace pour faire face aux agressions subies par le milieu naturel, avec l'embauche d'un salarié juriste au début des années 2000. La lutte contre les pollutions diffuses due à l'exploitation des mines d'uranium et leur gestion post-exploitation, la dénonciation des effets néfastes de la multiplication du nombre d'étangs sur le bon état des masses d'eau, la lutte contre les implantations d'élevages industriels, la préservation des zones humides notamment dans les documents d'urbanisme, et la lutte contre la pollution des cours d'eau font partie des principaux combats qui ont forgé la réputation de l'association comme un acteur local compétent et efficace.



Sources et Rivières, à travers sa **commission « milieux »** est aujourd'hui très active sur le terrain. Cette commission participe à la prise de décision publique en ce qui concerne la gestion de la ressource en eau. Elle assure un suivi hydromorphologique des rivières de la région, afin d'en dresser l'état des lieux et engager des actions correctives, en lien avec les acteurs locaux (syndicats de rivières, fédérations de pêche et APPMA...).

SRL est également reconnue pour la qualité de ses **actions d'éducation à l'environnement** : publications, conférences et formations (en particulier en matière de vulgarisation du droit de l'environnement), sorties découvertes des rivières (sorties mensuelles ouvertes au grand public).

Sources et Rivières du Limousin dispose de **trois agréments administratifs** : protection de l'environnement et reconnaissance de sa représentativité sur le territoire Nouvelle-Aquitaine, et agrément du ministère de la justice pour ses actions juridiques et contentieuses. C'est dans le cadre de ce dernier que l'association anime la cellule d'assistance juridique de Limousin Nature Environnement, soutien au bénéfice de ses associations membres.

Sources et Rivières du Limousin
Centre nature « La Loutre – 87430 Verneuil-sur-Vienne
Tél 07 67 40 19 98

site : www.sources-rivieres.org - courriel : contact@sources-rivieres.org

site internet de FNE NA <http://fne-nouvelleaquitaine.fr/>

comité de rédaction : Jacques Brie – Bruno Veillet – Maxime Leuchtman – Ludovic Jomier – Isabelle Loulmet.